

Mon Master 2025

Les propositions d'admission en master

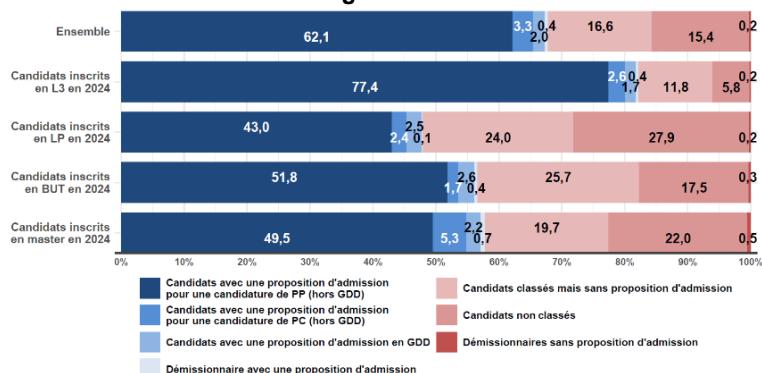
À l'issue de la campagne 2025, 68 % des candidats ont reçu au moins une proposition d'admission sur Mon Master et 56 % en ont accepté une. Ainsi, 144 900 candidats ont accepté définitivement une proposition reçue sur la plateforme (+5 300 par rapport à la campagne 2024), et plus de 9 acceptations sur 10 correspondent à des candidatures formulées en phase principale. À ces acceptations s'ajoutent 2 400 recrutements hors plateforme. Cette campagne est marquée par l'ajustement de la procédure d'admission pour les candidatures en alternance.

La campagne 2025 a permis à sept candidats sur dix de recevoir au moins une proposition et à six candidats sur dix d'en accepter définitivement une

Le nombre de candidats est en forte augmentation pour la deuxième année consécutive, 258 300 candidats ont confirmé au moins une candidature (+10 %, soit +23 800 candidats). À la fin de la campagne, 175 100 candidats ont reçu au moins une proposition d'admission ; c'est nettement plus qu'en 2024 (+5 %, soit +8 500 candidats) mais moitié moins en évolution que l'augmentation du nombre de candidats. Ainsi, la part des candidats ayant reçu au moins une proposition d'admission baisse de trois points par rapport à 2024 (68 % contre 71 % en 2024).

Parmi les candidats inscrits en troisième année de licence générale (L3), 82 % ont reçu une proposition d'admission. Alors que cette part est plus faible pour les étudiants provenant de master (58 %) ou de troisième année de *bachelor* universitaire de technologie (BUT, 57 %) et elle est la plus basse pour les candidats inscrits en licence professionnelles (LP, 48 %).

Répartition des propositions d'admission par phase selon l'origine des candidats



À la fin de la campagne, 144 900 candidats ont accepté définitivement une proposition d'admission reçue via Mon Master, soit 56 % des candidats (en 2024, 139 600, soit

60 % des candidats, annexe 1). Ce taux est plus élevé pour les candidats inscrits en L3 (71 %).

Plus d'un tiers des candidats ont reçu une proposition d'admission dès le premier jour de la phase principale

La campagne 2025 a débuté à la même date que celle de 2024, mais les phases d'admissions principale et complémentaire ont été chacune raccourcie d'une semaine. Le calendrier pour les formations en alternance a également été ajusté. En effet, ces dernières devaient toutes déposer leurs classements à la même date (le 2 mai) plutôt qu'au fil de l'eau. Les candidats classés disposaient alors d'un mois et demi pour rechercher un contrat d'apprentissage avant l'envoi des premières propositions d'admission par les formations en alternance.

À l'ouverture de la phase principale (PP) d'admission, le 2 juin, 35 % des candidats ont reçu au moins une proposition d'admission, il s'agit uniquement de propositions pour des formations sous statut scolaire. Au total, 20 % de l'ensemble des candidats accepteront pendant la campagne l'une des propositions qu'ils ont reçus ce premier jour. En particulier, 8 % en ont déjà accepté une définitivement dès le premier jour.

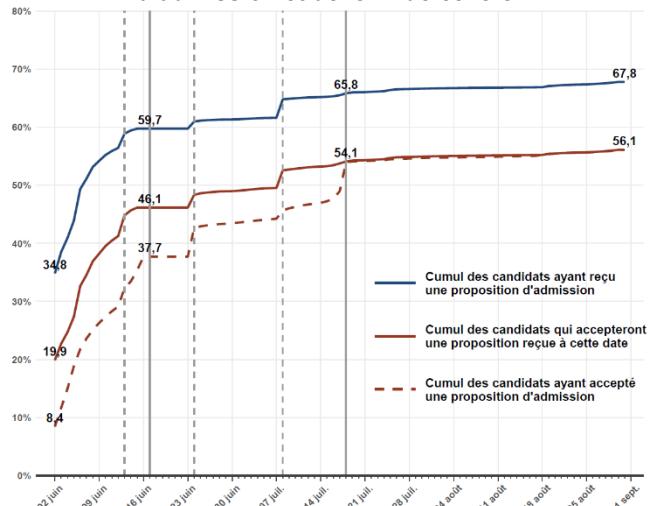
Le 13 juin, la part des candidats ayant reçu une proposition augmente de 3 points, les formations en alternance ont en effet à cette date envoyé leurs premières propositions d'admission aux candidats qui avaient déposé un contrat sur la plateforme. Ainsi, 3 % des candidats ont reçu une proposition d'admission dans une formation en alternance et tous accepteront l'une de ces propositions pendant la campagne (annexe 2).

À l'issue de la PP, le 16 juin, 60 % des candidats ont reçu au moins une proposition d'admission et 46 % des candidats accepteront l'une de ces propositions au cours de la campagne.

La phase complémentaire (PC) de candidature et d'admission s'est déroulée du 17 juin au 17 juillet,

39 300 candidats y ont participé dont 7 900 qui n'étaient pas présents en PP (annexes 5 et 6). Durant cette phase, la part de candidats ayant reçu une proposition augmente de 6 points et celle des candidats qui accepteront l'une des propositions reçues de 8 points.

Part des candidats ayant reçu une proposition d'admission et devenir de celle-ci



Champ : Ensemble des candidats de Mon Master en PP et PC
Source : Mon Master, MESRE-SIES, campagne 2025 – traitement SIES

Neuf acceptations sur dix correspondent à des candidatures formulées en phase principale

À la fin de la campagne, 136 100 candidats ont accepté une proposition d'admission pour une candidature qu'ils avaient confirmée en PP et 8 800 en ont accepté une pour une candidature confirmée en PC. Ainsi plus de neuf acceptations sur dix correspondent à des candidatures confirmées en phase principale de candidature.

Des recrutements hors plateforme ont aussi eu lieu, permettant à 2 400 candidats supplémentaires d'accepter une proposition, soit 1 % des candidats (3 500 candidats en 2024, soit 1,5 %). Enfin, des étudiants ont pu recevoir une proposition d'admission suite à un recours auprès des rectorats.

In fine, la campagne 2025 a permis d'attribuer une place en master à plus de 147 300 candidats (+4 300 candidats par rapport à 2024), soit 57 % des candidats présents sur Mon Master.

Les masters de « Sciences fondamentales et appliquées (dont STAPS) » ont le plus grand nombre d'acceptation en phase principale

Les masters de « Sciences fondamentales et appliquées (dont STAPS) » concentrent le plus de candidats ayant accepté une proposition d'admission pour des candidatures de la PP (28 500), suivis des masters en « Sciences humaines et sociales » (25 400).

Les masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) » ont le plus grand nombre d'acceptations de candidatures de la PC (1 900). La part des acceptations de candidatures de la PC parmi l'ensemble des acceptations définitives est la plus importante pour les masters de « Lettres, langues, art » et pour les masters « MEEF » (respectivement 9 % et 8 %).

Morganne FRIDLIN

MESRE-SIES

Définitions, source et champ

Candidat : Personne inscrite sur la plateforme Mon Master ayant confirmé au moins une candidature, y compris les démissionnaires, sans préjuger de l'éligibilité à l'entrée en 1^{ère} année de master.

Phases principale et complémentaire : Deux phases de candidature et d'admission ont été organisées pendant la campagne Mon Master, la phase principale (PP) et la phase complémentaire (PC). Les phases d'admissions correspondent aux périodes où les candidats reçoivent des propositions d'admission pour leurs candidatures. La PP et la PC ont été suivies d'une période de gestion des désistements (GDD).

Acceptation définitive : Les candidats ayant accepté une proposition d'admission sont ceux qui ont accepté définitivement une proposition reçue via Mon Master et qui ont maintenu cette acceptation jusqu'à la clôture de la campagne.

Recrutements hors plateforme : Les formations pour lesquelles la procédure Mon Master était terminée ont pu recruter des candidats de manière complémentaire et en dehors de la plateforme. Elles ont ensuite déclaré le nombre de candidats recrutés par ce biais.

Source : Mon Master, MESRE-SIES, campagne 2025, extraction au 01/09/2025 – Traitement SIES

Champ : Ensemble des candidats ayant confirmé au moins une candidature sur Mon Master en phase principale ou en phase complémentaire.

Pour en savoir plus :

Cette note s'accompagne d'un fichier annexe comprenant notamment une note méthodologique ainsi que la déclinaison de certains indicateurs par mention et par académie.

Un jeu de données ouvertes présentant les candidatures ainsi que les propositions d'admission et leurs acceptations pour chaque formation est également disponible : [opendata Mon Master 2025](#).

[Note Flash 2025 n°13 « Mon Master 2025 : Les candidatures à l'entrée en master », MESR-SIES, juin 2025](#)

Répartition des acceptations de propositions d'admission selon les disciplines

Disciplines	Places disponibles		Candidats ayant confirmé au moins une candidature en PP ou PC*		Candidats ayant accepté une proposition d'admission d'une candidature confirmée en phase principale		Candidats ayant accepté une proposition d'admission d'une candidature confirmée en phase complémentaire		Candidats ayant accepté une proposition d'admission lors des recrutements hors plateforme	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Droit et sc. politiques	25 254	14,2	58 007	22,5	22 952	16,9	1 027	11,7	338	14,0
Économie, gestion et AES	28 039	15,8	82 325	31,9	21 559	15,9	1 068	12,1	504	20,8
Lettres, langues, art	22 707	12,8	48 278	18,7	15 575	11,5	1 565	17,8	403	16,7
Sciences humaines et sociales	31 134	17,6	84 298	32,6	25 409	18,7	1 711	19,4	393	16,2
Sc. fondamentales et appliquées (dont STAPS)	37 187	21,0	76 463	29,6	28 521	21,0	1 564	17,7	653	27,0
Ensemble hors MEEF	144 321	81,4	239 385	92,7	114 016	83,9	6 935	78,7	2 291	94,7
MEEF	32 976	18,6	46 270	17,9	22 056	16,3	1 878	21,3	128	5,3
Ensemble	177 297	100	258 289	100	136 072	100	8 813	100	2 419	100

Note : *Un candidat peut candidater pour des masters dans plusieurs disciplines. Par conséquent la somme des lignes par discipline est supérieure à la ligne « Ensemble ».

Champ : Ensemble des candidats de Mon Master en PP et PC

Source : Mon Master, MESRE-SIES, campagne 2025 – traitement SIES